

LETTRE D'ACTUALITÉS

du Comité Local IFRECOR de Martinique

Novembre 2024

RUBRIQUE PHÉNOMÈNES BIOLOGIQUES OU NATURELS

RETOURS SUR LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES 2024 AYANT IMPACTÉ LES RÉCIFS CORALLIENS MARTINIQUAIS

LES RÉCIFS CORALLIENS DE MARTINIQUE ONT SUBI 2 PHÉNOMÈNES SUCCESSIFS : LA HOULE CYCLONIQUE DE L'OURAGAN BÉRYL QUI S'EST ABATTUE LE 1ER JUILLET 2024 SUR TOUTE LA CÔTE CARAÏBE DE L'ÎLE, SUIVIE D'UN NOUVEL ÉPISODE DE BLANCHISSEMENT DÉBUTÉ AU MOIS D'OCTOBRE ET QUI EST TOUJOURS EN COURS.

La DEAL a ainsi lancé 2 appels :

- un appel à la documentation (clôturé) auprès des clubs de plongée de Martinique pour caractériser les potentiels dégâts observés sur les coraux suite à la houle de l'ouragan Béryl ;
- un appel à observations (toujours en cours) pour inciter les plongeurs en bouteille ou masque-tuba à remonter leurs observations de coraux blanchis sur la plateforme caribéenne AGRRA (appel lancé depuis début novembre via communiqué de presse et Facebook de la Préfecture).

Concernant la houle de l'ouragan Béryl, des impacts importants ont été constatés par les clubs de plongée, que la DEAL a valorisé dans un article que nous vous invitons à lire : <https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/appel-a-la-participation-blanchissement-des-coraux-a2350.html>

Et comme évoqué dans la précédente Lettre d'Actualités IFRECOR du mois d'octobre 2024, nous vous invitons toujours à **transmettre vos observations de coraux ayant blanchi** ou à **continuer à le faire** et vous remercions si vous en avez déjà remontées !

Toute la procédure est expliquée dans la Notice AGRRA jointe à la fin de l'article DEAL cité ci-dessus, dans lequel il est aussi évoqué le 4^e phénomène de blanchissement mondial que subissent nos récifs coralliens martiniquais.

 **Préfet de la Martinique** 
12 novembre à 17:49 · 

Appel à la participation - blanchissement des coraux 

Les récifs coralliens de Martinique sont en train de subir un nouvel épisode de blanchissement, à cause des températures anormalement élevées de la mer de la Caraïbe 🌊. Nous avons besoin de vous pour évaluer l'ampleur du phénomène et l'impact sur nos récifs coralliens martiniquais.

 Pour en savoir plus et nous aider :
<https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/appe...>

Plongeurs en bouteille 🤿 ou en Palme Masque Tuba , tout le monde peut participer !
N'hésitez pas à partager autour de vous !



Appel à observations

Alerte Blanchissement des coraux



Aidez-nous à évaluer l'ampleur du phénomène en Martinique !

En remontant vos informations sur :
<https://www.agrra.org/coral-bleaching/>




 **PRÉFET DE LA MARTINIQUE** Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

VAGUES DE CHALEUR, ACIDIFICATION DES OCÉANS : LES CORAUX TROPICAUX PEUVENT-ILS SURVIVRE ?

NOUS VOUS PARTAGEONS UN ARTICLE SUR « THE CONVERSATION » DE MIREILLE GUILLAUME - MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES EN ÉCOLOGIE DES RÉCIFS CORALLIENS, MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, ET MEMBRE DE L'IFRECOR – QUI REVIENT SUR L'IMPACT DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE SUR LES RÉCIFS CORALLIENS ET LES PISTES DES SCIENTIFIQUES POUR AIDER LES CORAUX À S'ADAPTER.

Les coraux tropicaux vivent dans des eaux marines dont la température est très proche de leur limite de tolérance. C'est pourquoi les vagues de chaleur constituent aujourd'hui le risque majeur de mortalité corallienne.

La sensibilité au blanchissement corallien varie selon les espèces, leurs traits d'histoire de vie et leur niche écologique. Les espèces opportunistes comme les coraux branchus du genre *Acropora* sont très vulnérables, d'autres sont thermotolérantes, c'est-à-dire aptes à résister à des changements de température, comme les *Porites*.

En parallèle, les coraux sont sensibles à l'acidification des océans parce que la formation de leur squelette de calcaire (carbonate de calcium CaCO_3) est liée à la chimie de l'eau de mer. La baisse du pH entraîne une réduction de la concentration en ions carbonatés dont les coraux se servent pour construire leurs squelettes.

Les coraux font preuve de capacités d'adaptation. Ainsi, le blanchissement est un processus d'adaptation rapide des coraux, qui peuvent remanier les espèces de microalgues qui vivent dans leurs tissus. Ils expulsent celles ne pouvant plus leur permettre de grandir avec le réchauffement des températures (les *Cladiocopium* par exemple) au bénéfice de celles leur permettant de supporter les nouvelles températures. C'est ici qu'entre en jeu le robuste *Durusdinium*, qui a donné aux scientifiques une lueur d'espoir. *Durusdinium glynnii* permet en effet aux coraux du genre *Pocillopora* (voir photo) de devenir thermotolérants sur les récifs du Pacifique.



@Jean-Michel SUTOUR

Plusieurs initiatives ont été lancées afin d'aider les coraux à survivre dans des eaux échauffées. Un appel pour un programme couvrant toute la mer des Caraïbes a été lancé à l'European Coral Reef Symposium de 2024 pour partager les ressources génétiques au travers des frontières

nationales et au-delà de l'aire de répartition des espèces. Il s'agit de prélever des coraux pour les maintenir en élevage dans des fermes aquacoles ex situ. L'objectif est de conserver des espèces plus thermotolérantes pour repeupler en temps utiles les zones décimées.

Mais toutes ces possibilités, naturelles ou favorisées par l'homme, ne fonctionneront que si l'élévation de la température reste contrainte et ne dépasse pas une trajectoire de réchauffement maximale de 2,5 °C d'ici 2100. Or, les efforts consentis entre 2005 et 2020 ont été largement insuffisants puisque les émissions de carbone durant cette période conduiraient à une augmentation de température de 4 à 5 °C en 2100.

Retrouvez l'article en intégralité sur : <https://theconversation.com/vagues-de-chaueur-acidification-des-oceans-les-coraux-tropicaux-peuvent-ils-survivre-240966>



RETOUR SUR LA RÉUNION DU COMITÉ NATIONAL DE L'IFRECOR

LA SEIZIÈME RÉUNION DU COMITÉ NATIONAL DE L'IFRECOR S'EST TENUE À PARIS, AU MINISTÈRE DES OUTRE-MER, DU 19 AU 21 NOVEMBRE 2024. AU TOTAL, PLUS D'UNE CINQUANTAINÉ DE MEMBRES DU COMITÉ NATIONAL ONT PARTICIPÉ À CES 3 JOURS D'ÉCHANGES.

Avec un programme dense, cette réunion a permis de :

- Faire un point sur les grands chantiers nationaux concernant les récifs coralliens : l'adoption de la Stratégie nationale biodiversité, la préparation de la contribution au plan national d'adaptation au changement climatique, l'année de la mer, etc.
- Faire un point sur la mise en œuvre du 5ème programme national d'action de l'Ifreco (2022-2026), alors que ce programme quinquennal arrive à mi-parcours.
- Faire un point sur les diverses actions relatives aux récifs coralliens, herbiers et mangroves dans les territoires d'outre-mer.
- Avancer sur la production du prochain rapport sur l'état de santé des récifs coralliens en 2025 (à paraître en 2026).

Cette réunion du Comité national aura également permis de valider la composition du bureau de l'Ifreco. Le premier bureau du Comité national de l'Ifreco sera ainsi composé des représentants de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, et Saint-Barthélemy qui siègeront pour deux ans aux côtés des ministères chargés de l'environnement, des outre-mer, et de la mer.

Les échanges ont également été riches sur la participation de l'Ifreco lors de la prochaine conférence mondiale de l'Océan UNOC prévue en juin 2025 à Nice.

Le ministère chargé des Outre-mer et le ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques sont pleinement impliqués dans les travaux de l'Ifreco dont ils coprésident le comité national.

L'ensemble des présentations ainsi que le dossier des participants sont disponibles sur le site internet de l'Ifreco au lien suivant : <https://ifreco.fr/reunion-du-comite-national-de-lifreco/>



WEBINAIRE "BRUIT & PROPULSION DES BATEAUX DE PLAISANCE"

LE PROGRAMME ÉCONAVIGUER A POUR MISSION D'ACCOMPAGNER ET DE VALORISER DES INITIATIVES VISANT À RÉDUIRE TOUS LES IMPACTS DES ACTIVITÉS NAUTIQUES, À LES RENDRE PLUS DURABLES TOUT AU LONG DE LEUR CYCLE DE VIE, ET PLUS DOUCES POUR NOS OCÉANS.

Depuis 2013, le Programme "Éconaviguer dans une aire marine protégée" a accompagné des projets pilotes dans les aires marines protégées (AMP). Aujourd'hui, le Programme "Éconaviguer" poursuit ces missions au-delà des aires marines et propose différentes actions à l'échelle des eaux françaises : mission de veille, expertise, incubateur de projets autour de l'Éconavigation avec des rencontres interprofessionnelles, des webinaires d'échanges techniques, etc.

Dans le cadre du Programme "Éconaviguer dans les eaux françaises", un webinaire technique qui portant sur la thématique "Bruit & propulsion des bateaux de plaisance" aura lieu le jeudi 12 décembre 2024 de 9h à 11h30, en ligne sur Teams.

Différentes questions seront abordées :

- Quels cadres et obligations pour le nautisme concernant le bruit & la propulsion ?
- Les cadres "environnementaux" et obligations en termes de bruit : la Stratégie européenne Mer et ses déclinaisons
- Comment le bruit est-il généré et se propage-t-il ?
- Quels sont les différents types de bruit et leurs sources ?
- Rappel des impacts sur la biodiversité par l'OFB
- État des lieux des études menées au sein des AMP pour obtenir des éléments de gestion
- Quelles les solutions techniques pour limiter le bruit?
- Quelles recommandations aux plaisanciers ?



> [Inscription au Webinaire technique "BRUIT & PROPULSION DES BATEAUX DE PLAISANCE"](#)

Pour plus d'info sur le programme Éconaviguer : <https://econaviguer.com/>



WEBCONFÉRENCE POUR LES MANGROVES « PROTOCOLES ET LISTES DE RÉFÉRENCES DES ZONES HUMIDES DANS LES DROM »

UNE WEBCONFÉRENCE EST ORGANISÉE PAR L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU DANS LE CADRE DU CENTRE DE RESSOURCES SUR LES MILIEUX HUMIDES, AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE L'OFFICE FRANÇAIS POUR LA BIODIVERSITÉ (OFB) ET AVEC L'APPUI DU PÔLE-RELAIS ZONES HUMIDES TROPICALES.

Les zones humides, dont font parties les mangroves, sont reconnues par le Code de l'environnement depuis la loi sur l'eau de 1992. Cependant, il n'existe pas encore d'arrêté interministériel pour identifier et délimiter les zones humides dans les Départements et Régionaux d'Outre-Mer (DROM), ce qui limite l'application de la réglementation sur les zones humides dans le cadre de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Depuis 2022, un projet dédié à l'élaboration de protocoles et listes de références adaptés aux DROM est porté par PatriNat OFB – Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et en collaboration avec le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et un réseau de partenaires établis dans les DROM : CBN Martinique, CB Guadeloupe, IRD de Guyane, INRAe, CIRAD, experts indépendants, bureau d'études Biotope, ainsi que les services de l'État (les DEALs, DEALM et la DGTM) .

Comment ce projet s'intègre-t-il au cadre législatif existant ? Comment a-t-il été construit et mis en œuvre ? Comment les territoires des DROM ont-ils été associés à la démarche ? Quels sont les résultats obtenus ?

Découvrez les réponses le mardi 17 décembre de 13h30 à 16h (heure de Paris).

Pour s'inscrire : https://us06web.zoom.us/join/register/tZYpf-yqqjovGNBGB_wtNzro-VEy-fYoOlh9x#/registration



PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : OUVERTURE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

DANS LE CADRE DES TRAVAUX SUR LE TROISIÈME PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PNACC), UNE CONSULTATION PUBLIQUE EST OUVERTE EN LIGNE. ELLE DOIT PERMETTRE À CHACUN DE DONNER SON AVIS SUR LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE D'ADAPTATION AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Face à l'urgence climatique, la France veut changer d'échelle et se doter d'une véritable stratégie systémique d'adaptation. Pour y parvenir, le nouveau PNACC se base, pour la première fois, sur une Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique prévoyant un niveau de réchauffement de +4 °C en 2100, par rapport à l'ère préindustrielle.

Comme pour les précédentes éditions du PNACC, pendant deux mois, une consultation du public est organisée sur la base du projet élaboré par quatre groupes de travail : territoires, biodiversité, économie, normes techniques. Les axes soumis au débat dans le cadre de cette consultation volontaire sont :

- Protéger la population des effets du changement climatique.
- Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels.
- Adapter les activités humaines : assurer la souveraineté alimentaire, économique et énergétique de notre pays à +4 °C.
- Protéger notre patrimoine naturel et culturel.
- Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique.

De nombreuses sections sont relatives à l'outre-mer. Un zoom sur les Outre-mer figure d'ailleurs en page 58 du document de présentation :

[Document de présentation du PNACC 3.pdf](#)

Les commentaires issus de la consultation seront pris en compte pour l'élaboration définitive du PNACC.

La consultation est ouverte jusqu'au 27/12/2024, pour y participer rendez-vous sur : <https://consultation-pnacc.ecologie.gouv.fr/>





ALERTE SUR LA ROUGE DE L'UICN - PLUS DE 40% DES ESPÈCES DE CORAUX SONT MENACÉES D'EXTINCTION

44 % DES ESPÈCES CORALLIENNES CONSTRUCTRICES DE RÉCIFS DANS LE MONDE SONT MENACÉES D'EXTINCTION, RÉVÈLE LA LISTE ROUGE DE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) DES ESPÈCES MENACÉES À LA SUITE D'UNE ÉVALUATION MONDIALE PRÉSENTÉE LORS DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE CLIMAT, COP29, QUI S'EST DÉROULÉE EN AZERBAÏDJAN DU 11 AU 22 NOVEMBRE. CETTE ANALYSE EST ISSUE D'UNE RÉÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DE 892 ESPÈCES DE CORAUX. LES MENACES PESANT SUR LES CORAUX BÂTISSEURS DE RÉCIFS AVAIENT ÉTÉ ÉVALUÉES POUR LA DERNIÈRE FOIS POUR LA LISTE ROUGE DE L'UICN EN 2008, ET UN TIERS D'ENTRE EUX ÉTAIENT ALORS MENACÉS.

Les changements climatiques sont la principale menace pour les espèces coralliennes bâtisseuses de récifs. Les évaluations ont pris en compte les menaces actuelles et futures, telles que l'augmentation prévue des événements de réchauffement et de blanchiment principaux, à partir des données du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les scénarios de réchauffement futurs. En plus des changements climatiques et des graves épisodes de blanchiment qui y sont associés, les coraux sont également affectés par des menaces plus locales, notamment la pollution, le ruissellement agricole, les maladies et la pêche non durable.

Par exemple, le corail corne de cerf (*Acropora cervicornis*) et le corail corne d'élan (*Acropora palmata*), deux espèces En danger critique dans les Caraïbes, ont connu des déclin importants en raison d'une augmentation du réchauffement et de la pollution des eaux, ainsi que des graves impacts de la maladie dite des bandes blanches.

« Nous devons réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et prendre des mesures pour faire face aux menaces locales si nous voulons donner aux récifs coralliens une chance de survivre », a déclaré Beth Polidoro, Coordinatrice de l'Autorité de la Liste rouge sur les coraux de la Commission de l'UICN pour la sauvegarde des espèces. « En agissant dès maintenant, nous pourrions ralentir le rythme du réchauffement des océans et élargir la fenêtre d'opportunité pour que les coraux s'adaptent et survivent potentiellement à long terme. Il ne s'agit pas seulement de préserver la beauté spectaculaire des récifs de coraux. Les écosystèmes coralliens soutiennent également les communautés côtières de pêcheurs, stabilisent les littoraux et les habitats côtiers, et aident à éliminer le carbone de l'océan, entre autres avantages ».

Retrouvez le communiqué de presse en entier au lien suivant : <https://iucn.org/fr/communiquede-presse/202411/plus-de-40-des-especes-de-coraux-sont-menacees-dextinction-liste-rouge>



@Pietro FORMIS



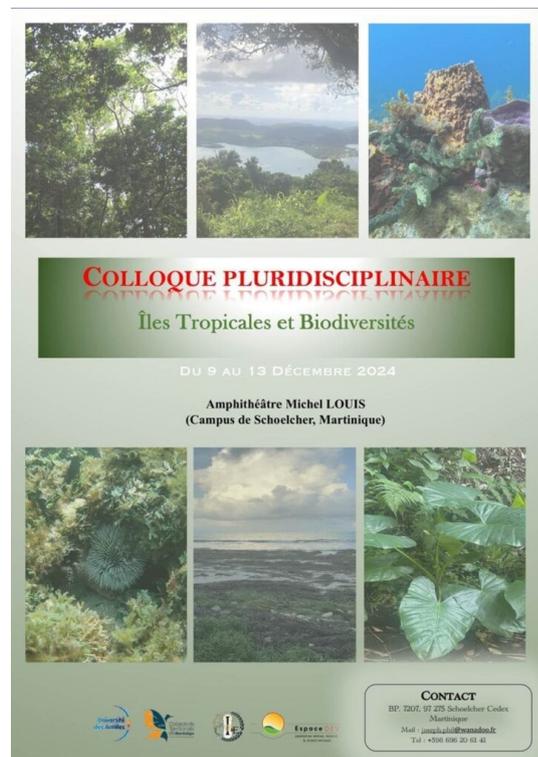
COLLOQUE PLURIDISCIPLINAIRE GRAND PUBLIC : ÎLES TROPICALES ET BIODIVERSITÉS

L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES, EN PARTENARIAT AVEC LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE, L'INSTITUT DE LA BIODIVERSITÉ ET D'ÉCOLOGIE, ET L'UMR ESPACE DEV, VOUS INVITE À UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE DÉDIÉ À LA BIODIVERSITÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES INSULAIRES.

Cet événement, ouvert au grand public, réunira des experts issus de diverses disciplines : chercheurs naturalistes, biogéographes, géographes, botanistes, écologues, ethnobiologistes, ethnobotanistes, sociologues, anthropologues, juristes, ainsi que spécialistes de l'aménagement et du tourisme. Ils seront accompagnés de professionnels du secteur touristique, de la gestion des milieux naturels et de l'ingénierie environnementale.

Les discussions porteront sur de nombreux thèmes dont des sujets marins avec entre autres :

- Impact de l'habitat et de l'oursin perforant sur la population d'oursins blanc : cas en Martinique ;
- Approche écologique des éponges de mer ;
- Etude de l'algue du genre Sargassum, valorisation d'une espèce invasive ;
- Usages et conservation des milieux marins : regards croisés sur l'insularité à Cozumel (Mexique), La Réunion et Tahiti ;
- Biodiversité et tourisme en espace insulaire : un couple en crise ?



L'objectif de ce colloque est d'explorer la dimension biophysique de nos territoires insulaires, leurs processus d'humanisation et l'impact de ces derniers sur nos sociétés, le tout dans une perspective de développement durable et maîtrisé.

Ce colloque se tiendra **du 9 au 13 décembre 2024** à l'Université des Antilles

Programme détaillé du colloque : <https://www.calameo.com/read/0056186675ce04c572851>

Pour plus d'informations : joseph.phil@wanadoo.fr



UN PODCASTS SUR LES RÉCIFS CORALLIENS

LE PROJET INSPIRED, FINANCÉ PAR L'OFB, EST UNE SÉRIE IMMERSIVE SUR LES RÉCIFS CORALLIENS AU TRAVERS DES 5 SENS DE L'HOMME.

Retrouvez tous les épisodes sur : <https://soundcloud.com/association-bestrun/projet-inspired-introduction>





APPEL À PROJETS POUR LA CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE NATURALISTE POUR L'ANNÉE 2025

CET APPEL À PROJETS VISE À DOCUMENTER LA BIODIVERSITÉ ET LA GÉODIVERSITÉ, NOTAMMENT EN COMBLANT DES LACUNES SUR LES TAXONS, LES ÉCOSYSTÈMES, LA GÉOGRAPHIE ET LE PATRIMOINE GÉOLOGIQUE, DANS UN CADRE DE PARTAGE ET DE DIFFUSION OUVERTE DES CONNAISSANCES. IL S'ADRESSE EN PRIORITÉ AUX ASSOCIATIONS NATURALISTES ET SOCIÉTÉS SAVANTES IMPLIQUÉES DANS LA CONNAISSANCE ET/OU CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PAR UNE ACTION S'INSCRIVANT DANS DES PROJETS DE PORTÉE NATIONALE (TERRITOIRES D'OUTRE-MER COMPRIS).

Cet appel à projets vise à l'amélioration des connaissances naturalistes. Il est organisé par PatriNat, centre d'expertise et de données sur la nature, articulé autour des missions de ses tutelles, que sont l'OFB, le MNHN, le CNRS et l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Il bénéficie d'un soutien financier de l'OFB.



Les autres structures comme les autoentrepreneurs, établissements publics, bureaux d'études, et gestionnaires d'espaces naturels sont aussi éligibles.

Une vingtaine de projets sera sélectionnée, chacun doté d'un budget compris entre 1000 et 6 000 euros HT.

Les propositions sont à envoyer à l'adresse aap-inpn@mnhn.fr au plus tard le **15 décembre 2024 à 23h (heure de Paris).**

Pour plus d'informations sur cet appel à projets : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/participer/appeel>

UNE BOURSE DESTINÉE AUX JEUNES DOCTORANTS

D'UN MONTANT DE 5 000 €, CETTE BOURSE REMISE PAR LA FONDATION DE LA MER A VOCATION À SOUTENIR LES ÉTUDIANTS DANS LEUR MISSION DE RECHERCHE SUR L'OCÉAN. DEPUIS SA CRÉATION EN 2016, 23 DOCTORANTS EN ONT ÉTÉ BÉNÉFICIAIRES.

Cette bourse est destinée à un étudiant inscrit en thèse dans une école doctorale francophone. La Fondation de la Mer crée ainsi le premier réseau européen de jeunes chercheurs de différents horizons engagés dans une meilleure connaissance du monde maritime, que ce soit en sciences océanographiques, sciences humaines et sociales, mais aussi en droit de la mer ou histoire.

La date limite de candidature via le formulaire en ligne est fixée au **31 décembre 2024.**

Pour plus de renseignement : <https://www.fondationdelamer.org/nos-programmes/postuler-a-une-bourse/>